

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente. • (Page 07)

Etats-Unis

Biden promet une série de décrets le 20 janvier

Le nouveau président américain s'est engagé à signer une série de décrets dès le premier jour de sa présidence tandis que les forces ...

Automobile

PSA et FCA officialisent la naissance de Stellantis

PSA et Fiat Chrysler ont conclu samedi un processus de fusion annoncé il y a un peu plus d'un an avec la naissance ... • (Page 08)

100 premiers jours du gouvernement Tomégah-Dogbé

• (Page 03)

Visites d'entreprises, suivi de chantiers...



Loi de finances exercice 2021

• (Page 04)

L'ANPGF outille les entrepreneurs

Taxe

Début du contrôle de paiement de la TVM ce jour

L'Office Togolaise des Recettes (OTR) débute les contrôles des paiements de la Taxe sur les Véhicules ... • (Page 04)

UEMOA

Birahim Diouf nommé DGA du DC/BR

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR), dépositaire central des titres de l'UEMOA annonce, vendredi 15 janvier ... • (Page 02)

Innovation

#Data4Covid19, le défi de l'Afrique

Depuis le 15 décembre et jusqu'au 5 février 2021, l'Agence française de développement (AFD), en collaboration avec Expertise France et The GovLab, ... • (Page 06)

Crise à Akébou

Approches de solutions entre exploitants de bois et forestiers

Une délégation du ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Protection ... • (Page 11)



UEMOA

Birahim Diouf nommé DGA du DC/BR

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR), dépositaire central des titres de l'UEMOA annonce, vendredi 15 janvier 2021, la nomination de Monsieur Birahim Diouf en qualité de Directeur Général Adjoint avec effet immédiat.



• Joël YANCLO

Le Directeur Général Adjoint assistera le Directeur Général dans la gestion opérationnelle, financière et du développement du DC/BR. A cet effet, aura la charge de coordonner et d'assurer la gestion de l'ensemble des Départements ou Directions qui lui sont rattachés. La nomination du nouveau Directeur Général Adjoint au DC/BR est en droite ligne avec les nouvelles orientations stratégiques de cette structure centrale du Marché Financier Régional de l'UEMOA en charge de la centralisation de la conservation des valeurs mobilières, la bonne fin des opérations de Règlement/Livraison à la suite des opérations en bourse ainsi que le paiement des Evènements Sur Valeur. Birahim Diouf bénéficie une trentaine d'année d'expérience dans le secteur financier et notamment les marchés de capitaux et la banque d'affaires. Avant sa nomination au poste de Directeur Général Adjoint du DC/BR, Birahim Diouf était Directeur du Département des Etudes, de la Stratégie et du Développement du marché de la BRVM et du DC/BR (2015–2020). Directeur des Opérations du DC/BR et Directeur des Etudes, de la Stratégie et du Développement du Marché (2012 –2015). Il rejoint les Structures Centrales du marché pour la première fois en février 1998 jusqu'en 2003 en tant de Directeur des Opérations du DC/BR. Avant de rejoindre la BRVM et le DC/BR, Monsieur Birahim Diouf a travaillé pour la banque d'affaires African Alliance Investment Bank -AAIB–Afrique du Sud

(2007 –2011), pour la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), BMCE Capital Investment (2003 –2005). Birahim Diouf est titulaire d'un MBA de la Sorbonne Graduate School of Business, d'un Executive MBA de l'Institut Français de Gestion Groupe INNSEC U, d'un Master en Economie de Paris-I Panthéon-Sorbonne, d'un Troisième cycle en finance islamique de l'Institute of Islamic Banking and Insurance (IIBI) de Londres et d'une Maîtrise d'Economie Appliquée de Paris IX Dauphine. Il dispose de plusieurs certifications.

A propos du DC/BR

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement est le Dépositaire Central des titres de l'UEMOA. Il assure la centralisation de la conservation des valeurs mobilières pour ses adhérents, la bonne fin des opérations de règlement/livraison à la suite des opérations en bourse ainsi que le paiement des événements sur valeur. En tant que membre à part entière de l'Association of National Numbering Agency (ANNA), il assure la codification des valeurs mobilières dans l'UEMOA. Le DC/BR a été créé en 1996 et a effectivement démarré ses activités le 16 septembre 1998 en même temps que la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)

AUX DECIDEURS ...

Adhérer à la Convention sur la transparence

Le Togo se prépare activement à adhérer à la Convention des Nations Unies sur la transparence dans l'arbitrage international, entre les investisseurs et États, fondés sur les traités. Entré en vigueur depuis 2017, ce protocole encore connu sous le nom de "Convention de Maurice" (en référence au lieu de sa signature en 2014), se veut un instrument flexible d'arbitrage dans le domaine du commerce international.

Le Togo qui s'est récemment doté d'un ministère dédié à la promotion de l'investissement, mènera des études complémentaires afin de statuer définitivement sur son adhésion.

La Convention s'applique à l'arbitrage entre un investisseur et un État ou une organisation régionale d'intégration économique conduit sur le fondement d'un traité d'investissement conclu avant le 1er avril 2014 ("arbitrage entre investisseurs et États").

La Convention est un instrument par lequel les parties à un traité d'investissement conclu avant le 1er avril 2014 peuvent consentir à appliquer le Règlement de la CNUDCI sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités ("le Règlement sur la transparence" ou "le Règlement").

Les Parties à la présente Convention, reconnaissant l'utilité que présente l'arbitrage en tant que mode de règlement des litiges qui peuvent naître dans le cadre des relations internationales et sa large utilisation pour la résolution de litiges entre investisseurs et États, Reconnaisant également la nécessité de dispositions sur la transparence dans la résolution des litiges entre investisseurs et États fondée sur des traités pour prendre en compte l'intérêt général inhérent à ce type d'arbitrage,

Convaincues que le Règlement sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités adopté par la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international le 11 juillet 2013 (« Règlement de la CNUDCI sur la transparence »), applicable à compter du 1er avril 2014, contribuerait sensiblement à la mise en place d'un cadre juridique harmonisé propice au règlement équitable et efficace des litiges internationaux relatifs aux investissements, Notant le grand nombre de traités prévoyant la protection des investissements ou des investisseurs, déjà en vigueur, et l'importance, sur le plan pratique, de promouvoir l'application du Règlement de la CNUDCI sur la transparence à l'arbitrage fondé sur ces traités d'investissement.

KPATIDE Komlan

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

100 premiers jours du gouvernement Tomégah-Dogbé

Visites d'entreprises, suivi de chantiers...

La Cheffe du gouvernement togolais, Victoire Tomégah-Dogbé a fait le point des 100 premiers jours d'exercice de son gouvernement ce vendredi 15 janvier 2021 au cours d'une émission spéciale à la télévision nationale (TVT). Les 100 premiers jours de l'équipe gouvernementale ont été marqués par une série de visites et suivi de chantiers, le lancement de constructions des infrastructures rurales à Notsé et de nombreuses autres visites d'entreprises auprès des producteurs et transformateurs des produits locaux.

• Bernard AFAWOUBO

Ayant pour ambition de gouverner autrement, les 100 premiers jours de la Cheffe du gouvernement et son équipe sont marqués par plusieurs actions positives passant par les visites et suivi de chantiers à travers le pays (à Barkoissi, à Tsévié, sur la voie Kanté-Tandjouare, la route Pya-Sarakawa, Avépozoz-Aného, Lomé-Kpalimé) le lancement de constructions des infrastructures rurales à Notsé et de nombreuses autres visites d'entreprises auprès des producteurs et transformateurs des produits locaux. A en croire la Cheffe du gouvernement, le principe de « Gouverner autrement » est une stratégie axée sur les résultats, mettre l'accent sur la recevabilité de tous les acteurs, être dans une dynamique d'innovation, et communiquer plus. « Tout ce que vous faites, vous devez rendre compte ; et quand vous rendez compte, ça permet de voir ce vous avez fait et de s'améliorer. C'est une méthode que nous devons tous adopter dans nos pays », a-t-elle précisé. Parlant des visites de chantiers qui a permis de faire accélérer les travaux déjà en cours, la Cheffe de gouvernement a au cours de cet exercice qui a duré 100 minutes d'horloge indiqué que la plupart

de ces chantiers seront livrés d'ici fin juin et a rassuré de l'avancer desdits travaux. En ce qui concerne le budget exercice 2021, Mme Dogbé a martelé que 53% de ce budget est consacré aux secteurs sociaux entre autres gratuité des frais d'inscription aux examens, la revalorisation du traitement des chefs traditionnels, l'augmentation des frais de missions de 20% pour les agents de l'administration. Revenant sur la crise sanitaire liée à la COVID-19, Mme Dogbé a exhorté les populations à plus de responsabilités. « Nous devons tous nous responsabiliser pour venir à bout de cette pandémie qui a des impacts négatifs sur notre économie et la vie de tous. Le respect des mesures barrières est primordial » a-t-elle indiqué. La Cheffe du gouvernement a par ailleurs indiqué que son équipe travaillera avec les populations en ce qui concerne le recensement, l'identification biométrique afin de renforcée l'inclusion. Elle a promis une intensification du partenariat privé-public pour la construction des logements sociaux et des nouvelles salles de classe. L'amélioration du climat des affaires sera poursuivie afin de favoriser la croissance économique, la création de la richesse et des emplois. Soulignons que ce bilan prend en compte les objectifs du Plan



National de Développement (2018-2022) s'est adapté, à l'effet de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus, aux orientations définies dans le Document de Politique Générale présenté par la nouvelle cheffe du gouvernement, Victoire Tomégah-Dogbé et qui se déclinent en 10 ambitions et en 42 projets et réformes ainsi qu'à la feuille de route 2020-2025 (avec le Plan national de développement rénové).

Que retenir des 100 jours en termes de réalisations ?

Dans son exercice bilan des Cent (100) jours de son gouvernement, Mme Dogbé est revenue sur ce qui est déjà fait, ce qui se fera et les perspectives à venir. Car pour elle, la mission à elle confiée nécessite un retour à la population pour laquelle, elle et son gouvernement travaillent. Le principe de

redevabilité est donc la clé de sa gouvernance. Elle a ainsi saisi l'occasion pour revenir en détail sur ce qui est fait depuis sa prise de fonction et ce qui se fera. À titre d'exemple, si jadis au Togo, pour avoir le casier judiciaire, c'est la croix et la bannière, à partir de cette année 2021, c'est fini avec ces difficultés rencontrées par les populations pour se faire délivrer le bulletin de casier judiciaire, et ceci grâce à la volonté du gouvernement togolais de numériser le processus de demande et de délivrance de ce document. Ainsi, désormais, la demande et le retrait du casier judiciaire peuvent se faire en ligne. Cette mesure a été prise au cours des 100 jours du gouvernement Dogbé et est favorablement accueillie par les Togolais car permet aux citoyens de se passer des longs processus administratifs qui les empêchaient d'obtenir à temps ce précieux document. Dans

le secteur agricole, la santé, l'éducation, la transformation locale etc le gouvernement dirigé par Mme Dogbé va poursuivre la dynamique qui est enclenchée. Et cette dynamique n'épargne le secteur minier. Aussi, le gouvernement attend intensifier avec le secteur privé, le partenariat ; assainir le climat des affaires par de nouvelles réformes dans le foncier et dans le numérique ... pour le Premier Ministre Mme Dogbé, il faut travailler à créer d'avantage les richesses pour le bien-être des populations « Nous devons continuer par travailler à créer plus de richesses pour notre pays parce que les attentes des populations sont importantes et immense. Et nous avons le devoir d'y apporter des réponses (...). Pour notre part, au niveau du gouvernement, nous n'allons pas du tout

subir, nous allons continuer par mettre la pression, nous allons continuer par innover. » A-t-elle rassuré car pour elle, « Gouverner autrement, c'est avant tout les résultats ; vous pouvez tout faire mais si vous n'avez pas les résultats, c'est une perte de temps ». Tout ce beau travail ne peut se faire sans un minimum de paix et de sécurité. A cet effet, la vision et la dynamique dans lesquelles le gouvernement Tomégah-Dogbé s'est inscrit, ne peut aller au bout sans la stabilité du Togo. C'est ainsi qu'un accent est mis sur le renforcement des mécanismes devant garantir la paix et la sécurité du pays. La cheffe du gouvernement est revenue sur cette question qui reste chère au pays. « Nous sommes tous d'accord que nous voulons un Togo dans la paix, sans la paix, il n'y a pas de développement. Si nous suivons ce qui se passe dans la sous-région, nous sommes convaincus que le Togo a ce trésor de paix, que nous devons tous préserver » a fait savoir Mme Dogbé pour qui la loi sur programmation militaire que son gouvernement a fait voter, est la justification de l'importance qui est accordée aux questions de paix et de sécurité du pays.

CNN

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Taxe

Début du contrôle de paiement de la TVM ce jour

L'Office Togolaise des Recettes (OTR) débute les contrôles des paiements de la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM) ce lundi 18 janvier 2021.



● Bernard AFAWOUBO

Au Togo, les contrôles de paiements de la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM) sur toute l'étendue du territoire nationale débutent à partir de ce lundi 18 janvier 2021. Cette information a été rendu publique à travers un communiqué du Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), Philippe Kokou TCHODIE. « Le Commissaire Général de l'OTR porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la TVM

que la perception de ladite taxe se poursuit conformément aux dispositions de l'article 18 du livre des procédures fiscales », lit-on dans ce communiqué. Par ailleurs, le Commissaire Général de l'Office compte sur la collaboration et le civisme de la population dans le cadre de cette opération fiscale. Le communiqué précise que la taxe sur les véhicules à moteur est payable dans toutes les divisions des impôts de l'Office Togolaise des Recettes (OTR). En outre la taxe concerne aussi bien les

voitures que les motos, les trois et deux roues. Le montant par an pour les voitures de 5 chevaux-vapeur est de 10 000 F CFA, celles de 5 à 7 chevaux-vapeur est de 20 000 F CFA, et les véhicules de 8 à 11 chevaux-vapeur paieront 25 000 FCFA par an. Les camionnettes paieront une quittance TVM de 40 000 F CFA, les autobus et les autocars 60 000 F CFA, les semi-remorques et les transporteurs 65 000 F CFA. La validité de ces quittances est d'un an. Les véhicules affectés au transport des marchandises paieront chaque année entre 65 000 F CFA à 135 000 F CFA en fonction du poids du véhicule. Quant aux motocyclettes de 125 cm3, la quittance de la TVM est fixée à 15000 F CFA et 40 000 F CFA pour les tricycles. Il faut noter que la quittance des motos est valable jusqu'à ce que l'engin soit hors usage.

Agro-parc de Kara

Une entreprise togolaise retenue pour les travaux d'électrification

Les travaux d'électrification de l'agro-parc et six localités sur le site l'agropole de la Kara vont coûter 719 millions FCFA. C'est ce que l'Agence Togolaise d'Électrification et des Énergies Renouvelables (AT2ER) annonce à travers un avis d'attribution de marché publié le 12 janvier 2021.

De fait, les travaux, confiés à l'entreprise togolaise e-HUB au terme d'une procédure d'appel d'offres, concernent la construction de lignes Moyenne et Basse tension. De manière concrète, la sélection d'une entreprise en charge des travaux électriques sur ce projet, est un nouveau palier vers l'installation de la première technopole au Togo qui en a prévu 10 au total afin de donner une dimension industrielle à son agriculture. Notons que le démarrage de la construction de l'agro-parc, des barrages, des périmètres irrigués et autres infrastructures de production a été annoncé pour



fin 2020, selon feu Essowé Batana, ancien directeur général par intérim de l'APRODAT (l'Agence de Promotion et de Développement des agropoles au Togo) au cours d'une interview exclusive accordée à Togo First. La phase de croisière quant

à elle, devrait être amorcée courant 2022, à l'en croire. Globalement, le projet nécessitera 65 milliards FCFA dont plus de la moitié a été mobilisée à la date de l'entrevue.

Avec Togo First

Loi de finances exercice 2021

L'ANPGF outille les entrepreneurs

L'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF) a informé et former les entrepreneurs sur les dispositions contenues dans la nouvelle loi de finances de l'exercice 2021, le mercredi 13 janvier dernier.



● Naka Gnassingbé de Souza Directrice générale de l'ANPGF

● Bernard AFAWOUBO

Les parlementaires togolais ont voté en décembre dernier la loi de finances exercice 2021 équilibrée en ressources et en charges à 1.521,6 milliards de francs CFA. En effet, cette loi intègre des modifications au code des douanes national, au code général des impôts et au livre des procédures fiscales. Ces nouvelles dispositions déjà en vigueur auront certainement des impacts sur les activités des entreprises togolaises. Il est primordial pour les opérateurs économiques de maîtriser la nouvelle loi afin de s'y conformer. C'est ce

qu'ont compris les premiers responsables de l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF), en portant un intérêt particulier à ce sujet au cours de la première séance du Mercredi de l'entrepreneur de l'année 2021. Cette séance a permis d'évoquer les « Innovations et opportunités de la loi de finances 2021 ». Axé autour du thème « Innovations et opportunités de la loi de finances 2021 », cette séance virtuelle a permis d'informer et de former les entrepreneurs sur les dispositions contenues dans cette nouvelle loi

de finances. « En vous complimentant pour votre participation, je ne peux, occulter le fait que la maîtrise des innovations introduites dans la loi de finances 2021, en raison de la crise sanitaire mondiale actuelle, exige le renouvellement sans cesse des connaissances déjà acquises et l'abandon de certains réflexes dans le comportement professionnel », a déclaré la Directrice générale de l'ANPGF. Par ailleurs, outre les « Mercredis de l'entrepreneur » organisés tous les deuxièmes et quatrièmes mercredis de chaque mois, l'Agence Nationale de la Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF) initie à l'intention des opérateurs économiques des séances « trainings days » qui sont des formations de 2 à 3 jours, pendant lesquelles les chefs d'entreprises auront l'opportunité d'approfondir le sujet débattu au cours de la séance du « Mercredi de l'Entrepreneur ».

Marché financier régional

Les Etats ont mobilisé 9216,3 milliards FCFA en 2020

Les marchés monétaires du monde ont été sollicités en 2020 pour permettre surtout aux Etats de mobiliser des ressources, et répondre à la pandémie de coronavirus. Celui de l'UEMOA n'a pas été en reste, et ses pays membres y ont réalisé des opérations record.

Les Etats de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont mobilisé en 2020, 9216,3 milliards FCFA (17 milliards \$) sur le marché monétaire local de cette sous-région. C'est un niveau de mobilisation record, depuis 2014, selon des données compilées par l'Agence Ecofin. Au total, ces Etats ont émis pour 16 127 milliards FCFA de titres, autant pour des emprunts à un an et moins de maturité, que pour des délais de remboursement plus longs. Cette demande a trouvé des offres de 20 056 milliards FCFA de la part des investisseurs. Jusque-là, la plus importante mobilisation des ressources sur le marché monétaire de l'UEMOA était 3463,7 milliards FCFA

en 2019. Même lorsqu'on soustrait les bons covid-19 et les rachats d'obligations effectués par les gouvernements, le montant global des ressources mobilisées sur ce marché monétaire est de 5780 milliards FCFA, et reste un record. Cette performance est la preuve que le marché monétaire de l'UEMOA est en train de devenir mature. Le processus qui avait démarré timidement est presque devenu un mécanisme normalement attendu par tous les acteurs concernés. On note aussi un intérêt grandissant des investisseurs qui participent au processus. Pour la première fois en 8 ans, ils ont accepté des rendements, dont la moyenne s'est située à 4,8% pour l'ensemble des

opérations. A 124%, le taux global des souscriptions est plus faible, comparé à ceux de 2019 et 2016. Mais sur le volume, aucune autre année n'est comparable. Reste à savoir si cette dynamique se poursuivra au cours de cette année 2021. En raison de la pandémie de coronavirus, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a pris plusieurs décisions visant à permettre au secteur financier de répondre aux besoins de trésorerie des Etats et autres agents économiques. Ainsi, elle a entre autres, accru le montant de ses injections de liquidité dans le secteur bancaire et réduit ses taux d'intervention à seulement 2%.

Avec Agence Ecofin

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata



Validité de trois (03) mois

COMMISSARIAT GÉNÉRAL
COMMISSARIAT DES IMPÔTS
UNION DES IMPRIMERIES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Paix

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

INDICATEUR GÉNÉRAL

N° 27 NOTIFICATION

DATE DE DÉCLARATION (MM/AA)

AUTRES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

VALABLE JUSQU'À

01/01/2021

Le Commissaire des Impôts soussigné atteste que :

CONTRIBUABLE

NOM (PRENOM) : M. A. A. A.	NUMÉRIQUE : 123456789	PROFESION : OUVRIER
RESIDENCE (CARTON) : 123456789	SPÉCIFIQUE : 123456789	
REGIME FISCAL : ROL	REGIME FISCAL : ROL	
INDICATEUR FISCAL : 123456789	ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE ADMINISTRATIF	
ACTIVITE PRINCIPALE : 123456789	INDIVIDUEL	
ACTIVITE PRINCIPALE : 123456789	COMMISSARIAT DES IMPÔTS	
ACTIVITE PRINCIPALE : 123456789	0	
ACTIVITE PRINCIPALE : 123456789	CHARGE	

ADRESSE

INDICATEUR : 123456789	NUMÉRIQUE : 123456789	PROFESION : OUVRIER
REGIME FISCAL : ROL	REGIME FISCAL : ROL	
INDICATEUR FISCAL : 123456789	ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE ADMINISTRATIF	
ACTIVITE PRINCIPALE : 123456789	INDIVIDUEL	
ACTIVITE PRINCIPALE : 123456789	COMMISSARIAT DES IMPÔTS	
ACTIVITE PRINCIPALE : 123456789	0	
ACTIVITE PRINCIPALE : 123456789	CHARGE	

En ce sens avec l'Administration Fiscale au regard des Impôts, droits et taxes dont il est redevable.
Cette attestation est délivrée, sous réserve du droit de contrôle et de reprise de l'Administration Fiscale prévue à l'article 302 du Livre des Procédures Fiscales.

Fait à Lomé, le 15/01/2021

NE PAS L'UTILISER SI CE DOCUMENT EST FUS

4, rue de la Liberté, Lomé 01 00 00 00 00 00 00
Tél : 01 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00
Email : info@otr.tg

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

- n'avoir pas fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
- n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
- n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluante.

Innovation**#Data4Covid19, le défi de l'Afrique**

Depuis le 15 décembre et jusqu'au 5 février 2021, l'Agence française de développement (AFD), en collaboration avec Expertise France et The GovLab, lance un défi aux chercheurs de tous horizons spécialisés dans la data. Objectif : concevoir des projets novateurs pour faciliter la production d'informations exploitables de manière collaborative afin de répondre aux défis liés à la pandémie du Covid-19 en Afrique.



● **Joël YANCLO**

C'est un défi lancé à tous les chercheurs qui travaillent sur les données, à tous ceux qui pensent qu'un usage novateur de la data au service de la décision politique permettra de mieux comprendre et appréhender la problématique du Covid-19 en Afrique. Ce sujet est lié à l'initiative Covid-19 - Santé en commun lancée à l'été 2020 par la France via l'AFD pour soutenir les pays africains. « La pandémie de Covid-19 actuelle est une tragédie humaine qui touche les populations du monde entier. L'Afrique n'est pas le continent le mieux pourvu en termes de systèmes de santé et l'on craignait qu'elle ne soit submergée par l'escalade de cas, souligne Peter Addo, directeur de Datalab, spécialiste des données à l'AFD en charge de ce challenge. Ce qui n'a pas été le cas jusque-là en comparaison avec d'autres continents. » Cependant, à l'échelle de l'Afrique, la barre des 50 000 décès des suites du Covid-19 a été dépassée et l'on peut craindre, en l'absence d'un modèle prédictif, que la pandémie continue à se propager. Avec des effets potentiellement négatifs pour des pays à la situation sanitaire et économique fragile. Comprendre pourquoi et comment les Africains ont évité jusque-là un impact majeur est un sujet intéressant pour l'Afrique. Mais intéressant

aussi pour l'Europe, poursuit Peter Addo. La compréhension des conditions qui ont conduit à la situation relativement modérée en Afrique peut aider les pays du Nord à comprendre pourquoi ils ont connu une situation différente. » A fortiori, cette connaissance réciproque peut contribuer à éviter une explosion de la pandémie en Afrique, dont les conséquences seraient dramatiques.

Où sont les données ?

Les décideurs politiques ont besoin d'analyses détaillées et d'idées concrètes pour guider leurs décisions, soutenir des actions d'importance et contrôler leur impact. Où sont les vulnérabilités ? Quelles sont les conditions qui freinent l'épidémie ou l'accélèrent ? Quelles variables font une différence ? Comment et où déployer les bons moyens ? Mais pour répondre à ces interrogations, d'autres questions viennent en préalable : où sont les données ? Comment les exploiter, les agréger, les partager et les diffuser pour les rendre utiles dans le combat contre le virus ? Par quels moyens, selon quels modèles ? Au cœur de cette réflexion ressort un autre enjeu décisif : comment utiliser des données qui sont souvent disponibles dans le seul secteur privé ? La recherche académique, le secteur privé, les réseaux sociaux, la société dans toutes ses composantes doivent travailler ensemble.

Il s'agit d'une occasion unique d'expérimenter de nouvelles collaborations avec le secteur privé pour le bien commun, afin de générer des renseignements exploitables en matière de santé publique, d'économie ou sur le plan sociopolitique. Dans tous ces domaines, des dispositifs innovants et des collaborations autour des données peuvent aider à mieux comprendre les tendances et la répartition géographique du Covid-19, ses causes et ses effets, et permettre de développer des capacités de prédiction, d'évaluer les risques, les besoins et les opportunités.

Une opportunité inédite

L'appel est ainsi lancé auprès de tous les chercheurs qui nourrissent un intérêt pour la data et pour l'Afrique, à ceux qui ont des idées mais manquent de moyens, comme à ceux qui ont déjà avancé sur un projet mais manquent de ressources ou sont à la recherche de partenaires. C'est aussi un appel pour que les pays africains mettent leurs ressources en commun afin de répondre eux-mêmes aux défis qui s'imposent à eux. Le Data4Covid19 : le défi de l'Afrique offre une opportunité inédite de disposer de moyens pour développer des idées utiles pour lutter face au nouveau coronavirus et anticiper le risque d'une prochaine pandémie, en Afrique ou ailleurs

Lutte contre la corruption**La BAD nomme Paula Santos Da Costa**

La Banque africaine de développement (BAD) nomme Mme Paula Santos Da Costa, directrice par intérim du Bureau de l'intégrité et de la lutte contre la corruption à compter du 14 janvier 2021.

● **Nicole ESSO**

De nationalité bissau-guinéenne, Mme Paula Santos Da Costa est une avocate chevronnée ayant à son actif plus de vingt ans d'expérience dans les domaines de l'éthique, de la conformité, du droit fiscal, du droit bancaire et de la lutte contre le blanchiment de capitaux. Paula occupe actuellement le poste de cheffe d'unité, Bureau de l'éthique à la Banque africaine de développement, où elle a entrepris plusieurs actions visant à réorienter et à améliorer de manière significative l'écosystème de l'éthique à la Banque. Paula a rejoint la Banque africaine de développement en décembre 2010 en tant que chargée principale de l'éthique, de la formation et de liaison. Paula a ensuite été l'assistante spéciale du vice-président chargé des ressources humaines et des services institutionnels. À ce poste, elle a contribué à la prise d'initiatives, à l'élaboration et à la révision des politiques, règles, règlements, processus et normes du Groupe de la Banque. Avant de rejoindre la Banque, Paula a travaillé à la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en tant que cheffe et coordinatrice de la division des litiges de 2004 à 2010. A ce poste, elle a contribué à la mise en place du service des litiges au sein de la direction des affaires juridiques, et a élaboré un système de notation des avocats,

Bénin**Premier pays au monde pour la facilité de créer une entreprise**

Le Bénin est le premier pays au monde pour la facilité de la création d'entreprise depuis son téléphone mobile. Le petit pays ouest-africain occupe le même rang que l'Estonie mais devance la Nouvelle Zélande, la Géorgie, Hong Kong et la Chine.



Beaucoup de jeunes africains, bombardés au quotidien par l'Africa-bashing des médias traditionnels, n'y croiront pas. C'est pourtant ce que déclare Iran Richard, Chargé des affaires économiques au sein de la Divisions de l'investissement et des entreprises de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED). Dans un article paru en novembre dans l'agence Inter-Press et repris par la CNUCED,



LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
NOMME Mme PAULA SANTOS DA COSTA,
DIRECTRICE PAR INTÉRIM
DU BUREAU DE L'INTÉGRITÉ
ET DE LA LUTTE CONTRE LA
CORRUPTION

ainsi que le statut juridique des cellules de lutte contre le blanchiment de capitaux de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Paula a commencé sa carrière au Portugal, au sein du département du Trésor, de plusieurs banques commerciales et d'un cabinet d'avocats privé, avant de rejoindre le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en Guinée-Bissau. Paula est titulaire d'un master en droit fiscal délivré en 1998 par l'Institut d'économie et de gestion de Lisbonne (ISTEC) au Portugal, et d'un master en droit privé délivré en 1995 par l'Université Jean Moulin de Lyon (France). Elle est également titulaire d'une maîtrise en droit privé de l'université Jean Monnet de Saint-Étienne (France). Paula est membre du Barreau de Lisbonne (Portugal), et experte certifiée en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, une certification délivrée par la banque centrale de France. S'exprimant au sujet de sa nomination, Paula a déclaré : « Je remercie le président Adesina pour la confiance placée en moi. Le Bureau de l'intégrité et de la lutte contre la corrup-

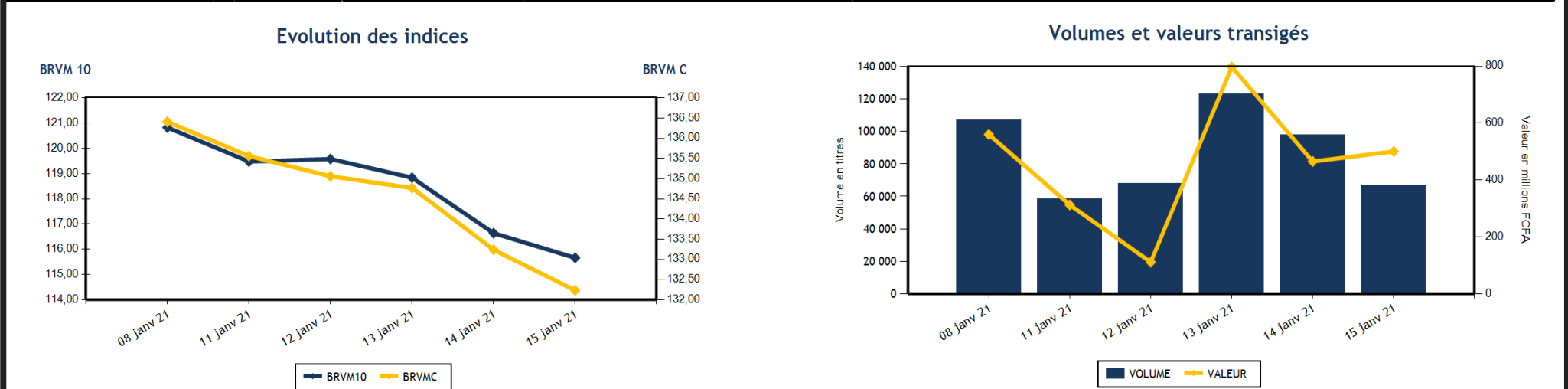
tion joue un rôle crucial pour garantir la transparence, les normes éthiques et la lutte contre la corruption dans les investissements et constitue une composante essentielle du système de bonne gouvernance de la Banque. Je travaillerai avec diligence et loyauté pour soutenir et renforcer l'indépendance, la gouvernance et le mandat des efforts de la Banque en matière d'intégrité et de lutte contre la corruption". Évoquant cette nomination, le Dr Adesina, président de la Banque africaine de développement, a déclaré : « Paula est une avocate accomplie qui possède une vaste expérience professionnelle et une connaissance approfondie du droit fiscal, du droit privé, des questions relatives au blanchiment d'argent, à la lutte contre la corruption et aux normes éthiques. Elle permettra de renforcer davantage nos efforts en matière d'intégrité et de lutte contre la corruption. Je suis ravi de voir Paula assumer le rôle de directrice par intérim du Bureau de l'intégrité et de la lutte contre la corruption jusqu'à la nomination d'un directeur titulaire.

Ian Richards soutient que la création d'une entreprise au Bénin se fait en dix minutes sur la plateforme monentreprense.bj gérée par l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx). « La procédure est simple au Bénin pour créer sa propre entreprise. Il suffit juste de s'y connecter et de fournir ses informations, photographier et télécharger ses documents d'identité et payer les frais subséquents. Quelques heures plus tard, un e-mail vous est envoyé avec les documents de constitution de votre entreprise », soutient l'économiste dans des propos rapportés par www.24haubenin.info. Les différentes réformes

enregistrées par le Bénin depuis l'arrivée du président Patrice Talon au pouvoir en 2016 sont à l'origine d'une transformation radicale de l'économie de ce pays plébiscité récemment par le trophée du meilleur ministre des Finances de l'année accordé à son ministre des Finances, Romuald Wadagni, en marge de la troisième édition des Financial Afrik Awards et un succès éclatant lors de l'émission de son dernier eurobond, (le premier pour un pays africain en 2021) il y a quelques jours sur le marché financier international.

Avec financialafrik.com

BRVM 10	115,66	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE	BRVM Composite	132,23
Variation Jour	↓ -0,84 %		Variation Jour	↓ -0,76 %
Variation annuelle	↓ -11,63 %		Variation annuelle	↓ -9,04 %
N° 10		vendredi 15 janvier 2021	Site : www.brvm.org	



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	3 972 940 150 436	-0,76 %
Volume échangé (Actions & Droits)	66 002	-30,36 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	494 786 114	13,71 %
Nombre de titres transigés	36	-5,26 %
Nombre de titres en hausse	6	-50,00 %
Nombre de titres en baisse	17	70,00 %
Nombre de titres inchangés	13	-18,75 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
PALM CI (PALC)	2 475	7,38 %	10,00 %
CROWN SIEM CI (SEMC)	210	5,00 %	5,00 %
SOGB CI (SOGC)	2 245	4,91 %	-4,47 %
SMB CI (SMBC)	3 200	3,39 %	3,90 %
CIE CI (CIEC)	1 380	1,47 %	-8,00 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	36,50	-0,65 %	0,69 %	2 774	3 236 320	67,37
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	368,95	-0,63 %	-10,12 %	40 143	449 613 685	8,29
BRVM - FINANCES	15	53,91	-1,14 %	-10,14 %	11 670	22 080 654	5,89
BRVM - TRANSPORT	2	361,99	-0,98 %	-4,41 %	1 333	1 926 580	6,38
BRVM - AGRICULTURE	5	87,80	3,79 %	1,46 %	8 021	16 408 845	7,33
BRVM - DISTRIBUTION	7	205,52	-1,15 %	-9,23 %	2 061	1 520 030	12,68
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	370,16	0,00 %	7,14 %	0	0	4,66
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,79	
Taux de rendement moyen du marché	8,39	
Taux de rentabilité moyen du marché	12,86	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	83	
Volume moyen annuel par séance	104 212,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	539 928 612,70	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	6 036 739 468 524	0,00 %
Volume échangé	625	-79,52 %
Valeur transigée (FCFA)	5 892 246	-80,47 %
Nombre de titres transigés	6	200,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	0	
Nombre de titres inchangés	6	500,00 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SITAB CI (STBC)	550	-6,78 %	3,77 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 350	-6,57 %	-16,15 %
BICI CI (BICC)	4 900	-4,85 %	-26,65 %
NESTLE CI (NTLC)	430	-4,44 %	34,38 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	7 000	-4,04 %	-13,53 %

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	0,19	
Ratio moyen de satisfaction	10,83	
Ratio moyen de tendance	5 822,41	
Ratio moyen de couverture	1,72	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	-1,19	
Nombre de SGI participantes	28	

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



Etats-Unis

Biden promet une série de décrets le 20 janvier

Le nouveau président américain s'est engagé à signer une série de décrets dès le premier jour de sa présidence tandis que les forces de l'ordre se mobilisaient à travers les Etats-Unis en vue de la transition.



Mercredi 20 janvier marquera un tournant aux Etats-Unis avec l'investiture officielle de Joe Biden comme nouveau président du pays. Le démocrate a d'ores et déjà annoncé qu'il signerait une série de décrets dès son premier jour à ce poste. Changement climatique, pandémie, crise économique, injustices raciales et sociales aux Etats-Unis "sont autant de crises qui nécessitent une action d'urgence", a déclaré samedi son futur chef de cabinet, Ron Klain, pour qui M. Biden veut agir vite "pour rétablir la place de l'Amérique dans le monde". "Le président élu Biden va agir, pas seulement pour réparer les dégâts les plus sérieux du gouvernement Trump, mais aussi pour permettre au pays d'avancer", a-t-il commenté, en citant notamment son intention de ré-engager les Etats-Unis dans l'accord de Paris sur le climat. Dans le même temps, des mesures de sécurité massives se mettaient en place à Washington mais également dans les capitales des différents Etats du pays face aux craintes de violences de la part de partisans du président sortant Donald Trump le jour de l'investiture mercredi. Les défis auxquels doit faire face Joe Biden sont nombreux, le pays approchant le seuil de 400.000 morts du Covid-19, qui semble se propager hors de contrôle avec bien au-delà du million de nouveaux cas constatés par semaine. L'économie a été très dure-

ment touchée par la pandémie avec, depuis son apparition, la perte de 10 millions d'emplois. Joe Biden avait dévoilé cette semaine un nouveau plan de 1.900 milliards de dollars, censé sortir les Etats-Unis de leur pire crise depuis les années 30, et qui sera suivi dans les prochaines semaines d'un plan d'investissements pour relancer l'économie.

Aide alimentaire, vaccinations, masques

Chèques aux familles, fonds pour rouvrir les écoles, argent pour accélérer tests et vaccins, liquidités pour les petites entreprises, ou encore aide alimentaire renforcée: les mesures doivent répondre à l'urgence, et empêcher le pays de s'enfoncer plus avant dans la crise. Le président élu prévoit de prolonger le moratoire sur les expulsions et les saisies immobilières, lié à la pandémie. Pour accélérer l'immunisation des Américains il table sur des centres de vaccination de proximité, une coopération renforcée entre le pouvoir fédéral et les Etats, plus de campagnes de prévention. Le 46e président des Etats-Unis prendra un décret rendant obligatoire le port du masque dans les locaux et espaces dépendant de l'Etat fédéral, ainsi que lors des déplacements entre Etats. Autre mesure figurant parmi la douzaine de décrets annoncés, la levée de l'interdiction d'entrée sur le territoire américain visant les ressortissants de plusieurs pays, principalement à majorité musulmane, promulguée quelques jours

seulement après la prise de fonctions de Donald Trump, en janvier 2017. Le passage de premières mesures par décret évitera au nouveau chef de l'Etat d'en passer par le Congrès et en particulier le Sénat, qui pourrait devoir se consacrer à la procédure de destitution de Donald Trump.

L'enquête du Capitole avance

En réaction à l'assaut contre le Capitole par des partisans pro-Trump le 6 janvier, Washington a pris ces derniers jours des allures de camp retranché avec ses blocs de béton et ses fils barbelés. Un homme lourdement armé y a été arrêté vendredi alors qu'il cherchait à passer un des nombreux points de contrôle près du Capitole, où Joe Biden prêterait serment dans quelques jours. La police a retrouvé une arme de poing chargée et plus de 500 cartouches de munitions en possession de l'individu. Sur son pick-up blanc, plusieurs autocollants défendant le droit au port d'armes: "S'ils viennent prendre vos armes, filez-leur vos balles d'abord". M. Beeler a été arrêté dans la foulée. D'ordinaire, la cérémonie d'investiture est l'occasion pour des centaines de milliers d'Américains d'affluer tous les quatre ans dans la capitale, s'arracher des produits dérivés en tous genres à l'effigie de leur président, avant de le regarder prêter serment sur les marches du Capitole. Mais la fête aura cette année un goût particulier: le "National Mall", l'immense esplanade au pied du Capitole, sera fermé au public. Seules les personnes dûment accréditées seront autorisées à pénétrer dans la zone et il est probable que le nombre de militaires patrouillant la capitale dépasse celui des spectateurs sur place.

Avec capital.fr

Marchés

Le pétrole rechute, le Covid-19 inquiète

La persistance de mauvais chiffres de contagion sur le front du Covid-19 pèse sur le cours du pétrole. Brent et WTI dévissent.

Le pétrole perd de sa superbe. Après un parcours flamboyant ces derniers mois, les cours des barils de Brent et WTI chutent de 1,5%, à 55,5 et 53 dollars. Les craintes sur la pandémie de Covid-19 et son impact sur la demande d'or noir inquiètent les intervenants, explique Eugen Weinberg, analyste de Commerzbank. Plus de 30 millions de cas de contamination au nouveau coronavirus ont été officiellement recensés en Europe, selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de

bilans fournis par les autorités de santé vendredi à 08H00 GMT. La résurgence du virus frappe aussi la Chine, qui avait largement maîtrisé l'épidémie mais a recensé jeudi son premier décès dû au Covid-19 depuis mai. "Malgré la correction de ces dernières heures, le scénario reste favorable au pétrole, qui est toujours placé dans un mouvement positif à long terme", nuance Carlo Alberto De Casa, d'Activtrades. Dans son rapport mensuel publié jeudi, l'Organisation des pays exportateurs de

pétrole (Opep) n'a pas révisé à la baisse ses prévisions de rebond de la demande cette année. De plus, Joe Biden a dévoilé jeudi un nouveau plan de relance d'urgence de 1.900 milliards de dollars, censé sortir les Etats-Unis de leur pire crise depuis les années 30 et dont devrait profiter la demande pétrolière. Cette semaine aura par ailleurs conduit les cours des du Brent et du WTI à des plus hauts depuis la fin du mois de février, à respectivement 57,42 dollars et 53,93 dollars le baril mercredi.

Avec capital.fr

Automobile

PSA et FCA officialisent la naissance de Stellantis

PSA et Fiat Chrysler ont conclu samedi un processus de fusion annoncé il y a un peu plus d'un an avec la naissance officielle de Stellantis, quatrième groupe automobile mondial dont la santé financière l'aidera à faire face au défi de l'électrification et à ses grands concurrents du peloton de tête, Toyota et Volkswagen.



PSA et Fiat Chrysler ont conclu samedi un processus de fusion annoncé il y a un peu plus d'un an avec la naissance officielle de Stellantis, quatrième groupe automobile mondial dont la santé financière l'aidera à faire face au défi de l'électrification et à ses grands concurrents du peloton de tête, Toyota et Volkswagen. Les deux groupes ont réussi à finaliser en moins de temps que prévu leur mariage à 52 milliards de dollars (environ 43 milliards d'euros) dévoilé en octobre 2019, et ce bien que la crise du coronavirus ait fait dérailler l'économie mondiale en 2020. "La fusion entre Peugeot S.A. (Groupe PSA) et Fiat Chrysler Automobiles N.V. (FCA), qui doit mener à la création de Stellantis N.V. (Stellantis), a pris effet ce

jour", déclarent PSA et FCA dans un communiqué commun. L'action du nouveau Stellantis, qui sera dirigé par l'actuel président du directoire de PSA Carlos Tavares, fera ses débuts à la Bourse de Paris et de Milan lundi, puis sur la place new-yorkaise le lendemain.

5 milliards d'euros de synergies

Les analystes et les investisseurs attendent maintenant de connaître le détail de la stratégie de Carlos Tavares pour transformer le nouveau groupe et s'attaquer à ses principaux défis - doublons nombreux, capacités de production excédentaires et ventes en berne en Chine. Stellantis doit permettre de délivrer plus de cinq milliards d'euros de synergies sans fermeture d'usine, et les

observateurs sont impatients de connaître précisément la manière dont le groupe va mener à bien ses réductions de coûts. Carlos Tavares a prouvé son savoir-faire en la matière en contribuant au redressement rapide de PSA et en réussissant en seulement deux ans l'intégration et la relance d'Opel-Vauxhall. Sa réussite est même brandie comme exemple par le nouveau directeur général de Renault, Luca de Meo. Marco Santino, analyste chez Oliver Wyman, s'attend à ce que le directeur général de Stellantis lève rapidement le voile sur son plan d'action, mais sans trop le divulguer la première année. "Il a prouvé que c'était un dirigeant préférant l'action aux mots, mais je ne pense pas qu'il fera des déclarations tonitruantes ou qu'il lancera des objectifs trop ambitieux", dit-il. "Ce sera un processus par étape, afin de permettre au marché d'apprécier au mieux chaque décision, l'une après l'autre."

(Avec Reuters)

Face aux critiques

WhatsApp repousse le changement de ses conditions d'utilisation

La messagerie annoncé décaler de trois mois le changement de ses conditions d'utilisation. Le groupe avait provoqué un tollé en annonçant vouloir partager des données confidentielles avec sa maison mère, Facebook.



Face aux critiques, WhatsApp temporise. La messagerie a annoncé, vendredi 15 janvier, repousser de trois mois le changement de ses conditions d'utilisation après les craintes exprimées par de nombreux utilisateurs de voir le service de messagerie mobile partager des données confidentielles avec sa maison mère, Facebook. "Nous retardons désormais la date à laquelle les utilisateurs devront relire et accepter les conditions", a indiqué l'entreprise dans un article de blog. Les modifications, qui devaient entrer en

vigueur le 8 février, ne seront plus effectives qu'à partir du 15 mai.

Envolée des concurrents

WhatsApp a assuré que la mise à jour ne "renforcerait pas notre capacité à partager des données avec Facebook", mais était avant tout destinée à aider des entreprises à mieux communiquer avec leurs clients via la plateforme. "Nous savons qu'il y a eu de la confusion et de la désinformation à propos de cette mise à jour, et nous voulons aider tout le monde à comprendre nos prin-

cipes et les faits", a défendu l'entreprise. Les conversations WhatsApp continueront d'être chiffrées de bout en bout et ni Facebook ni WhatsApp n'auront la possibilité de voir ces messages privés, assure la compagnie. L'annonce de la mise à jour la semaine dernière avait semé la panique, et provoqué la colère de nombreux utilisateurs, qui s'alarmaient de l'abandon des valeurs fondatrices de WhatsApp. L'application a notamment bâti sa réputation sur la protection des données. La plateforme avait tenté de calmer l'incendie à coups d'annonces rassurantes et de campagnes publicitaires, mais des services concurrents, comme Signal et Telegram, ont pu profiter de la confusion et vu leurs téléchargements s'envoler sur l'Apple Store et Google Play dans plusieurs pays.

Avec capital.fr

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Planification du développement durable	18 janvier et 28 février 2021	En ligne	https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements
Conférence internationale sur l'économie, la finance et les affaires	17 au 18 février 2021	France	https://rsepconferences.com/active-conference-sub-items/submit-here/
Septième session du forum régional africain sur le développement durable	1 au 4 mars 2021	Brazzaville, Congo	https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements
salon international de l'industrie et de l'industrie du futur	16 au 19 mars 2021	Lyon, France	Global-industrie.com
Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique	17 au 23 mars 2021	Addis-Abeba	Papersmart.uneca.org
Sommet de l'innovation organique et des startups émergentes Afrique-Europe	7 et 8 avril 2021	Marseille, France	emergingvalley.com
Rendez-vous international en ligne de l'écosystème start-up Tech	20 au 22 avril 2021		collisionconf.com
salon international du Food service	29 mai au 2 juin 2021	France	sirha.com
4e Conférence mondiale sur le teck	Du 23 au 26 août 2021	Accra, Ghana	www.worldteackconference2020.com infowtc2020@gmail.com
Conférence sur les développements de l'éducation en économie	1er au 3 septembre 2021	Royaume Uni	https://www.economicsnetwork.ac.uk/dee2021/submit

HOROSCOPE finance

Bélier Attention, votre chemin sera semé d'embûches ! Des risques, encore des risques dans le domaine financier. Vous serez tenté de prendre un malin plaisir à vous lancer dans les entreprises les plus audacieuses. Seulement, vous pourriez vous en mordre les doigts très rapidement. Le temps sera à la prudence et non pas à l'audace. Alors, réfléchissez bien avant de sauter.

Taureau Cherchez à consolider vos positions durant cette journée, qui facilitera les placements durables et toute initiative dans l'immobilier. Vous serez bien avisé de renoncer à des projets d'un coût exorbitant ou pouvant absorber toutes vos ressources financières.

Gémeaux Vu la présente configuration astrale, il vous sera probablement difficile d'éviter un vol ou un cambriolage aujourd'hui. Soyez prudent en toutes choses. Respectez les recommandations de vos contrats d'assurance (serrure trois points, système d'alarme, coupe-circuit automobile, etc.), sinon vous ne serez pas indemnisé en cas de sinistre.

Cancer Pluton est un astre ambigu : il peut détruire ou construire. Cette fois, il pourra tout aussi bien vous mettre face à des difficultés financières, de manière à vous obliger à davantage de prudence, que vous faire le cadeau d'une rentrée d'argent inattendue. Quoi qu'il arrive, réagissez en personne prudente et en bon gestionnaire.

Lion Ce sera une journée durant laquelle vos chances au jeu seront les plus grandes, notamment au Millionnaire et au Tiercé. Inutile, pourtant, de risquer de grosses sommes ; au contraire, misez petit, et les astres feront le reste pour vous. Consultez votre nombre de chance du jour.

Vierge Essayez de vous occuper sérieusement de la gestion de vos finances et de prendre des mesures énergiques. En d'autres termes, tâchez de vous limiter strictement aux dépenses indispensables, étant donné que souvent "c'est pour le superflu que l'on sue" (Sénèque). Sans quoi il y aura de la catastrophe dans l'air.

Balance La concertation astrale positive entre Jupiter et Uranus pourra aider certains d'entre vous à améliorer leurs revenus. Pour quelques-uns, c'est un coup de chance imprévu qui va intervenir. Gain à un jeu ? Héritage ? Prime fortuite ? Qui sait !

Scorpion C'est surtout dans les affaires financières que vous pourrez obtenir le plus d'avantages, soit par le biais des affections, soit par des protections haut placées et agissantes. Profitez à fond de ces circonstances favorables.

Sagittaire L'influence négative de Neptune mal aspecté émoussera votre flair habituel en affaires. Fiez-vous donc à votre raisonnement plutôt qu'à votre instinct. Vous aurez aussi intérêt à demander conseil à des experts.

Capricorne Avec cet aspect du Soleil, vous serez d'humeur plus dépensière que d'habitude et risquez par ailleurs d'avoir à faire face à des dépenses imprévues. Ais tout ira bien sur le plan financier si vous restez très prudent et évitez les dépenses inutiles.

Verseau Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

Poissons Le plan financier suivra son cours normal. Seuls quelques natifs du deuxième décan pourront connaître quelques petites difficultés momentanées sous l'impact de Pluton. Si c'est votre cas, vous aurez intérêt à vous méfier des décisions impulsives, et à remettre à plus tard aussi bien les achats importants que les emprunts ou les placements risqués.

du Togo

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web: www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adresse: AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur Général

Léonard DOSSOU

Administrateur délégué

Anicet Carlos Oké

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Nicole ESSO
Kodji GATOR JOE
Vivien ATAHPABEM
Junior OREDOLA
Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE
00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage: 5000



Société d'Etudes Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée, puis se laver les mains



SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli de
coudes en cas de toux ou éternuement



LIMITER

les contacts proches, Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
ils toussent, éternuent ou ont de
la fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIEVRES, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTES A RESPIRER.



A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège: Agoé roue de la cour d'appel (derrière JPP institut)

Tel 00(226) 22 40 40 46 / 92 06 85 06 E-mail sentogo@mail.com Lomé

Environnement

Approches de solutions entre exploitants de bois et forestiers à Akébou

Une délégation du ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Protection de la Nature, conduite par le directeur de cabinet, Dr. Paul Kodjo Kudadzé, expert en environnement, a rencontré le mardi 12 janvier à Kougnohou, les autorités locales et les protagonistes d'une crise qui a opposé la direction de l'environnement de la préfecture de l'Akébou, les exploitants de bois et les charbonniers le 23 décembre 2020.



Cette rencontre a pour but d'identifier les causes et de recueillir les approches de solutions pour résoudre définitivement cette crise entre les destructeurs et les protecteurs des forêts de la préfecture. La finalité est de prévenir d'éventuelles divergences dans l'avenir. En effet après la nomination du directeur préfectoral, Akalo Komivi, celui a constaté qu'en un mois plus de 2000 sacs de charbon de bois équivalent à 10 hectares d'arbres ont été convoyés vers d'autres localités. Pour arrêter cette hémorragie, il a entrepris des séances de sensibilisations sur la gestion de la forêt afin de la préserver, puis donné un délai d'écoulement du charbon déjà fait. Après ce délai, M. Akalo Komivi a règlementé la gestion du bois puis procédé à la saisie de marchandises frauduleuses. Cette démarche n'a pas plu aux exploitants de la forêt qui s'en ont pris au

directeur. Lors de cette rencontre avec les autorités préfectorales, le procureur de la République, Balla Awaki, les forces de sécurités et le directeur du cabinet Dr Kudadzé ont écouté la version du préfet Yovo Koffi-Kuma et celle des protagonistes sur les différentes crises entre exploitants et protecteurs des ressources forestières. Après échanges, des approches de solutions ont été trouvées. Il s'agit, entre autres, de l'implication des cadres et élus locaux dans la sensibilisation et la gestion des crises dans l'Akébou, la vulgarisation de l'esprit de paix, la cohésion sociale et l'application effective du code forestier afin de préserver la forêt de la préfecture. «Nous avons été envoyés par le ministre de l'Environnement pour écouter et échanger avec tous les acteurs impliqués dans le prélèvement des essences forestières et les agents forestiers censés protéger la flore et la faune et recueillir les approches de solutions

pour une gestion durable des ressources forestières dans l'intérêt des générations présentes et futures», a indiqué Dr Kudadzé. Il a indiqué que si nous continuons par agresser la nature, elle finira par nous agresser tôt ou tard. Selon lui, «si rien n'est fait pour arrêter l'hémorragie et préserver ces ressources forestières maintenant, d'ici une dizaine d'année l'Akébou serait un désert car chaque mois plus d'une dizaine d'hectares d'arbres sont rasés dans la localité par les carbonisateurs». Il a remercié tous ceux qui ont contribué à calmer les ardeurs des carbonisateurs. Dr Kudadzé a, pour finir, invité tous les acteurs à préserver l'équilibre, l'harmonie et une bonne communication entre les exploitants préleveurs de bois et les agents de l'Etat protecteurs de l'environnement.

Source: ATOP

Commerce

Le gouvernement contre les tissus imprimés et pagnes contrefaits

Les pagnes de mauvaise qualité ne seront plus tolérés au Togo. Le gouvernement togolais se dresse contre la contrefaçon dans le commerce des pagnes. Les tenants sont invités à se conformer aux règles en vigueur concernant l'importation des tissus imprimés et pagnes vers le pays.

Rappelant qu'au Togo, « l'importation et la distribution des tissus imprimés sont soumises à l'obtention préalable d'un agrément », le ministère chargé du commerce et de la consommation locale invite les opérateurs économiques et acteurs concernés par ce commerce à se mettre en règle. « Selon les statistiques, 70% des pagnes vendus au Togo seraient de pâles copies de mauvaise qualité », renseigne Togofirst. Inutile de préciser qu'un taux aussi élevé des produits contrefaits nuit à l'économie dans ce secteur. Pour ce faire, le mi-



nistère chargé du commerce encourage les opérateurs économiques à se conformer aux formalités d'obtention de l'agrément. Ces derniers pour toutes informations utiles, peuvent contacter la direction du commerce intérieur et de la concurrence.

Pour note, l'exécutif se veut à travers cette démarche, une meilleure transparence dans le secteur, réduire la contrefaçon et limiter la concurrence déloyale par la même occasion.

Avec iciLome

Equipe de France

Didier Deschamps en veut encore à Karim Benzema !

Karim Benzema n'a pas vu l'équipe de France depuis un long moment. Tout cela à cause de l'affaire de la sextape où Mathieu Valbuena est victime. Au printemps 2016, il avait évoqué le fait que Didier Deschamps, le sélectionneur des Bleus, avait cédé à une partie raciste de la France. Le Bayonnais est très loin d'avoir oublié ça.



Deschamps a cédé sous la pression d'une partie raciste de la France ». Les propos de Karim Benzema au printemps 2016 avaient à l'époque créé une sacrée onde de choc, tout comme ils avaient eu des conséquences négatives pour le sélectionneur, même si l'attaquant avait tenu à préciser que Deschamps n'est pas raciste. Mais cette histoire a été longue et compliquée puisqu'initialement, Karim Benzema avait été exclu de l'équipe de France pour un chantage à Mathieu Valbuena. D'ailleurs, l'attaquant du

Real Madrid a été renvoyé devant le tribunal correctionnel de Versailles la semaine dernière pour un procès qui devrait avoir lieu. Mais c'est sans oublier ce qu'a pu ressentir Didier Deschamps lorsqu'il a entendu son attaquant à la Coupe du Monde 2014 dire ces mots susmentionnés. Interrogé par RTL, l'ancien de l'Olympique de Marseille est encore revenu sur cet épisode. «Je n'oublierai jamais » « C'est une trace. Même si avec le temps ça s'apaise un peu, je ne peux pas oublier. Ce n'est pas lié qu'à Karim

Benzema. Il y a des déclarations d'autres personnes aussi qui ont amené à ce fait violent et qui touche à ma famille. Quand ça me concerne sur mes choix de sélectionneur, la tactique, l'aspect technique, ça a lieu d'être et ça n'a pas d'importance. Là, ça franchit la ligne blanche », commence-t-il à expliquer avant de poursuivre. « Ça touche mon nom, ma famille. Pour moi, c'est inacceptable. Tenir certains propos, ça amène forcément à une agressivité verbale ou physique. J'en subis les conséquences. On ne peut pas oublier. Je ne peux pas oublier. Je n'oublierai jamais », a poursuivi ensuite le champion du monde 2018 en tant que coach et le champion 1998 en tant que joueur et capitaine des Bleus sous Aimé Jacquet. Voilà qui est clair...

Avec footmercato.net

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

